



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 15 juillet 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080385

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Mardi 15 juillet Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*jusqu'à 17 H 05*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC (*à partir de 19 H 10*), Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Michel DUCHENE, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, Mme Ana Marie TORRES, M. Nicolas BRUGERE, Mme Wanda LAURENT, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Golf de Bordeaux Lac. Compte rendu annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Information des Elus

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 21 décembre 1998, vous avez confié à la Société des Nouveaux Golfs de France (NGF) la gestion du golf de Bordeaux Lac sous forme de contrat d'affermage et pour une durée de dix ans.

Par avenant n°1 du 6 janvier 2000, la Société d'exploitation du Golf de Bordeaux Lac s'est substituée dans la totalité des droits et obligations contenues dans le contrat d'affermage à la Société Nouveaux Golfs de France.

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

Le Golf de Bordeaux Lac est un équipement d'une superficie de 110 hectares sur lesquels les installations golfiques sont les suivantes :

- Deux parcours de 18 trous : la Nouvelle Jalle (1978) et les Nouveaux Etangs (1990) ;
- Plusieurs zones d'entraînement : 1 practice de 30 postes couverts, 1 putting green de 9 trous, un pitching-putting green de 9 trous et une zone d'entraînement ;
- Un club house ;
- Des bâtiments annexes : 1 magasin de golf, 1 local à chariots, 1 atelier, 3 maisons de fonction et 2 mini chalets starter.

I – L'évolution de la fréquentation.

Le nombre de départs enregistre une augmentation de 8 % par rapport à 2006 : 77 157 départs. Les abonnés représentent 67 % du nombre de départs annuels soit 51 819 départs. Les green-fees (non abonné) ont représenté 33 % du nombre de départs annuels soit 25 338 départs.

Le nombre moyen de départs par jour est passé de 195 à 213. Les mois de juin, juillet et octobre ont enregistré la plus forte moyenne par jour soit 261 départs.

Ce sont principalement 2 catégories d'utilisateurs : les membres, qui bénéficient d'un accès illimité au parcours moyennant une cotisation annuelle, et les extérieurs, qui jouent sur les parcours au coup par coup.

Le nombre des abonnés annuels est de 1 146, il enregistre une légère baisse : - 2 %.

Les titulaires de la licence « Fédération Française de Golf » sont au nombre de 1 633 soit autant qu'en 2006.

Le club a formé 350 nouveaux joueurs pour l'année.

215 enfants sont inscrits à l'école de golf et suivent un enseignement adapté à leur niveau.

Les zones d'entraînement connaissent également une fréquentation soutenue.

II – L'évolution des ouvrages

Conformément au contrat d'affermage, la Ville de Bordeaux a réalisé et financé des travaux d'investissement pour un montant global de 74 764,49 € dont 66 234 € consacrés à la réfection de la station exhaure club house et de la station de pompage du parcours des Etangs.

III – La synthèse du compte de résultat

	2003	2004	2005	2006	2007
Ventes de marchandises	1 231	2 376	4 056	13 375	12 828,00
Prestations de services	1 313 277	1 387 610	1 565 767	1 496 924	1 779 233,34
Autres produits et subventions	67 548	36 764	58 652	75 007	86 945,48
Produits d'exploitation	1 382 056	1 426 750	1 628 475	1 585 307	1 879 006,82
Achats de marchandises	404	1 014	2 643	3 343	6 766,88
Achats de matières premières	59 909	79 161	75 299	74 104	88 139,03
Autres achats et charges externes	404 513	486 752	534 542	564 785	683 733,74
Dont redevance Ville	0	45 947	82 647	89 636	40 988,43
Impôts et taxes	53 065	45 617	59 854	65 647	57 007,36
Salaires chargés	731 430	699 406	755 324	792 142	832 426,90
Autres charges d'exploitation	1 243	3 267	4 149	655	154,64
Dotations amortissements et prov.	8 221	20 864	17 351	23 225	30 576,52
Charges d'exploitation	1 258 785	1 336 081	1 449 162	1 523 901	1.739.793,50
Résultat d'exploitation	123 271	90 669	179 313	61 406	178 644,03
Résultat financier	5 338	7	-339	-1 970	3 150,57
Résultat exceptionnel	-5 026	655	-8 934	-9 367	-12 607,77
- Impôts société	37 257	32 722	54 216	15 095	55 668
Résultat de l'exercice	86 326	58 609	115 824	34 974	113 518,83

La progression de la fréquentation impacte le chiffre d'affaires en augmentation de 282 309,03 euros soit + 18,86 %.

Au total, les produits d'exploitation : 1 879 006,82 euros à fin 2007, sont en progression de 18,53 % par rapport à 2006.

Dans le même temps, les charges d'exploitation augmentent de + 14,16 %.

Fin 2007, l'effectif du golf est en légère baisse : 23,4 salariés contre 24,8 en 2006, mais la masse salariale augmente de 5 %.

La redevance pour la Ville de Bordeaux représente une charge dans le compte de résultat de la société. Le montant de la redevance relative à l'année 2007 est de 49 767,43 euros. La redevance inscrite au compte de résultat est de 40 988,43 euros. Cet écart provient de la régularisation du trop perçu par la Ville en 2007. Par ailleurs, 2006 marque la fin des reports de paiement des redevances dues sur des exercices déficitaires (échancier délibéré en 2003). Ceci explique la diminution de ce poste.

Les honoraires de NGF suivent l'évolution du chiffre d'affaires et s'élèvent à 169 111 euros en 2007 contre 142 678 euros en 2006, soit 9,45 % de hausse.

L'augmentation du chiffre d'affaires fait ressortir un bénéfice net après impôts sur les sociétés de 113 518,83 euros soit un niveau comparable à 2005.

Pour votre complète information, sont annexés à la présente synthèse, le rapport annuel 2007 et les comptes de résultats 2007.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire